

ANNEXE No. 4

INFORMATIONS PUBLIQUES SUR LE CONCOURS DE RECRUTEMENT

Noms des champs	Description
Faculté	Lettres
Département	Département de Langues Étrangères de Spécialité
Position sur le tableau des effectifs	31
Poste	Assistant universitaire (à durée indéterminée)
Disciplines à enseigner/ champs de recherche (conformément à l'état des services)	<p>Langue française sur objectifs spécifiques / Licence (travaux pratiques)</p> <p>Cod LLU0021 Langue française I – travaux pratiques langage spécialisé Cod LLU0022 Langue française II - travaux pratiques langage spécialisé Cod LLU0021 – Langue française Cod LLU0022- Langue française Cod LLU0021 – Langue française travaux pratiques langage spécialisé Cod LLU0022 - Langue française travaux pratiques langage spécialisé Cod LLU0012 Langue française 1 Cod LLU0022 Langue française 2 Cod LLU0021 Langue française – travaux pratiques langage spécialisé I Cod LLU0022 Langue française – travaux pratiques langage spécialisé II Cod LLU0021 Langue française – travaux pratiques langage spécialisé (I) Cod LLU0022 Langue française – travaux pratiques langage spécialisé (I) Cod ULLU0021 Langue française Cod ULLU00212 Langue française</p>
Domaine scientifique	Philologie
Description du poste	<p><i>Le poste d'assistant, position 31 sur le tableau des effectifs du Département de Langues Étrangères de Spécialité inclut des travaux pratiques de Langue française sur objectifs spécifiques de niveau Licence (pour les étudiants de toutes les facultés qui sont desservies par ce département).</i></p> <p>Les travaux pratiques de langue française de spécialité (sur objectifs spécifiques et académiques) visent à fixer les connaissances acquises durant les années antérieures et l'acquisition de nouvelles connaissances académiques et/ou de spécialités, conformes au profil ou au niveau de compétence des étudiants. L'objectif principal de ces cours est l'exploitation de textes académiques et spécialisés du point de vue du lexique et du point de vue des structures grammaticales récurrentes et spécifiques au registre de communication visé. Le second objectif du cours consiste à développer les habiletés nécessaires à l'étude</p>

	<p>autonome et à la communication (écrite et orale) en vue de l'intégration socio-professionnelle sur le marché du travail interne et externe ou en vue de la recherche.</p> <p>Le candidat doit remplir toutes les conditions concernant l'activité scientifique prévues par le règlement de l'Université Babeş-Bolyai et de la Faculté des Lettres. L'épreuve orale du concours de recrutement aura lieu en langue française.</p> <p>Pour obtenir un poste d'enseignement en langue étrangère, le candidat doit attester son niveau de maîtrise de la langue en question, par son dossier (diplôme de licence du candidat pour attester sa compétence dans ce domaine) et durant le concours, en soutenant les épreuves (écrite et orale) dans la langue du concours devant le jury (langue française).</p>
<p>Attributions</p>	<p><i>Charge didactique – 14h conventionnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer et enseigner les disciplines (travaux pratiques de langue française sur objectifs spécifiques, niveau licence, prévus dans le plan d'enseignement), en conformité avec les compétences visées ; - Organiser les examens et les contrôles continus pour les disciplines enseignées pendant les sessions fixées par la faculté en conformité avec le règlement ; - Élaborer le syllabus, les programmes analytiques et des fiches des disciplines ; - Organiser et mettre en place des activités de tutorat, d'orientation professionnelle et de direction de travaux académiques à l'intention des étudiants. <p>Activité de recherche scientifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et publier des articles et des études scientifiques dans le domaine du poste, conformément aux indicateurs prévus par le Règlement UBB en vigueur ; - Participer/organiser des événements culturels-scientifiques au département (conférences, colloques, ateliers, sessions d'échange avec les collègues, etc.) ; - Participer à des manifestations scientifiques institutionnelles, nationales et internationales, en conformité avec le plan individuel et le plan du département pour la recherche. <p>Activité administrative :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer du matériel publicitaire (affiches, dépliants, tracts...) pour la promotion du département ; - Participer à la commission de rédaction du volume annuel du département, lié aux diverses manifestations scientifiques au sein du département ; - Élaborer et diffuser les contributions scientifiques liées aux activités du département ; - Organiser et/ou participer aux séances de formation professionnelles (ateliers didactiques, webinaires, etc.) organisées par le département ou par des organismes habilités ; - Participer à/organiser des activités extracurriculaires dans le département ; - Participer à des actions visant la communauté UBB et/ou la communauté en général, en fonction de l'expertise du candidat, de la stratégie et des besoins du département.
Date et heure de l'épreuve orale	9.07.2021, 12h00
Lieu de la mise en place de l'épreuve orale <i>(adresse de la faculté/de l'institut et salle)</i>	Faculté des Lettres, 31, rue Horea, salle 39
Épreuves du concours, date, heure et lieu <i>(adresse de la faculté/de l'institut et salle)</i>	<p><u>Épreuve 1</u> – Évaluation du dossier individuel des candidats ; 9.07.2021, 8h30, Faculté des Lettres, 31, rue Horea, salle 39;</p> <p><u>Épreuve 2</u> – Examen écrit: 9.07.2021, 9h00, Faculté des Lettres, 31, rue Horea, salle 39;</p> <p><u>Épreuve 3</u> – Examen oral : présenter un plan de séance de travaux pratiques: 9.07.2021, 12h00, Faculté des Lettres, 31, rue Horea, salle 39.</p>
Thématique et bibliographie du concours	<p>Thématique (Épreuves écrite et orale)</p> <p>I. Langue française :</p> <p>1) Morphologie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Le nom et des déterminants</i> (les prédéterminants, l'adjectif qualificatif) 2. <i>Le pronom</i> (personnel, adverbial, relatif, interrogatif, indéfini, possessif, démonstratif) 3. <i>La concordance des temps à l'indicatif et subjonctif</i> 4. <i>La voix factitive</i> 5. <i>L'emploi du conditionnel en français</i> 6. <i>Le discours rapporté</i>

2) Syntaxe de la phrase simple

7. *La phrase simple* : définition et particularités
8. *Le syntagme verbal et le groupe verbal* : constructions avec des verbes copule et des verbes transitifs et intransitifs
9. *Le syntagme nominal et le groupe nominal*
10. *Les types obligatoires de phrase*: déclarative, interrogative, exclamative, injonctive, optative.
11. *Les types facultatifs* : emphatique, passive, impersonnelle.

3) Syntaxe de la phrase complexe

12. *Modes de construction de la phrase* : juxtaposition, coordination et subordination
13. *Les subordonnées complétives* : classement, caractéristiques syntaxiques et sémantiques
14. *Les subordonnées relatives* : classement, caractéristiques syntaxiques et sémantiques
15. *Les subordonnées circonstancielles* : classement, connecteurs.

II. Méthodologie de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques

1. Les théories de l'apprentissage d'une langue étrangère (behaviourisme, cognitivisme, humanisme, constructivisme social).
2. Les nouvelles directions didactiques-pédagogiques : développement des compétences communicatives.
3. La terminologie du domaine disciplinaire **langue étrangère spécialisée**.
4. L'analyse et l'évaluation du groupe d'étudiants : *l'analyse des besoins*.
5. La rédaction du syllabus et la conception du cours de langue de spécialité : choix et analyse du matériel (authentique vs. adapté), contextualisation ou adaptation et choix progressif en fonction du niveau et des besoins spécifiques du groupe d'étudiants.
6. L'évaluation : modalités d'évaluation et de mise en place des

examens ; le Cadre Commun de Référence pour les Langues.

7. L'enseignement des techniques de lecture dans le contexte académique.

8. L'enseignement des techniques d'écriture dans le contexte académique.

Bibliographie :

- 1 Conseil de l'Europe, Conseil de la Coopération culturelle, Comité de l'éducation, division des langues vivantes, Cadre européen de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Strasbourg, Unité des Politiques Linguistiques,
http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf.
- 2 Françoise Demougin, *La didactique des langues -cultures à la croisée des méthodes*, Tréma, 2008,
<http://trema.revues.org/427>
- 3 Ligia-Stela Florea, *Syntaxe du français actuel. La phrase simple et ses fonctions discursives*, éditions Clusium, Cluj-Napoca, 2000.
- 4 Ligia-Stela Florea, *La phrase complexe. Problèmes, analyses, interprétations*, éditions Argonaut & Scriptor, Cluj-Napoca, 2009.
- 5 Ligia-Stela Florea, *Le verbe français: catégories, conjugaisons, constructions*, éditions Babel, Bucarest, 1996.
- 6 Ligia-Stela Florea, *Temporalité, modalité et cohésion du discours*, éditions Babel, Bucarest, 1999.
- 7 Jean-Marc Mangiante, Chantal Parpette, *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration du cours*, Paris, Hachette, 2004.
- 8 Jean-Claude Beacco, *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues : savoirs savants, savoir experts et savoirs ordinaires*, 2010, Paris, Didier.
- 9 Martin Riegel, Jean-Cristophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2004.

	<p>10 Evelyne Rosen, Claus Reinhardt, <i>Le point sur le Cadre européen de référence pour les langues</i>, CLE International, 2010.</p> <p>http://www.franccparler-oif.org/pour-lenseignant/les-articles.html</p>
<p>Description de la procédure du concours de recrutement</p>	<p>Les compétences des candidats sont évaluées sur la base de leur dossier individuel, à la suite d'une épreuve écrite (vérification des connaissances de spécialité sur la base de la bibliographie) et à la suite d'une épreuve orale (présentation d'un projet de séance de travaux pratiques)</p> <p>Épreuve 1: Évaluation du dossier individuel des candidats – Le jury prendra en considération la qualité et la quantité des publications en fonction des exigences prévues dans la charge didactique et dans le règlement de l'UBB, ainsi que leur relevance pour la spécificité du poste. L'épreuve 1 prend en considération également l'expérience didactique du candidat dans le domaine spécifique du poste (langue française sur objectifs spécifiques), ainsi que sa participation à des projets nationaux et internationaux.</p> <p>Épreuve 2: Examen écrit – Le jury conçoit le sujet de l'examen écrit, en fonction de la thématique et de la bibliographie indiquées. Les candidats se présenteront le 9.07.2021, à 9h à la Faculté des Lettres, 31, rue Horea, salle 39.</p> <p>Épreuve 3: Examen oral – Le jury propose le sujet pour une séance de travaux pratiques, en fonction de la thématique et de la bibliographie du concours. Les informations concernant le sujet de l'examen oral et les détails de l'organisation de l'examen oral seront publiées le 7.07.2021, à 12h sur la page web de la Faculté des Lettres et par courrier électronique adressé aux candidats inscrits.</p> <p>Les candidats soutiennent l'examen oral dans l'ordre alphabétique, le 9.07.2021, à partir de 12h, à la Faculté des Lettres, 31, rue Horea, salle 39. La liste des candidats et leur succession sera affichée le 7.07.2021 à 12h sur la page web de la Faculté des Lettres et adressée par courrier électronique aux candidats inscrits. Chaque candidat disposera de 45 minutes pour soutenir son projet de séance de travaux pratiques et de 15 minutes pour répondre aux questions des membres du jury.</p> <p>Le dossier individuel et les deux épreuves, orale et écrite, seront</p>

prises en considération dans la même proportion pour le calcul de la moyenne finale accordée par chaque membre du jury.

Le résultat du concours de recrutement sera publié après l'évaluation du jury, sur la page web de la Faculté des Lettres.

Toutes les informations relatives à ce concours de recrutement sont disponibles sur le site de l'UBB, à la section sur les concours de recrutement pour les postes didactiques à durée indéterminée et sur la page web de la Faculté des Lettres.

